

Port-Argelès-Le Racou : Pour un projet alternatif



◆Un projet de requalification à un coût qui dépasse l'entendement

La municipalité d'Argelès s'est lancée dans un projet de requalification et d'extension portuaire démesuré, destructeur pour l'environnement et contraire à ses engagements électoraux. Aujourd'hui, l'enquête publique sur le confortement de la digue nord partiellement effondrée est lancée avec des travaux prévus pour 2023.

Sans compter les éventuels dépassements, le coût global de l'opération (rénovation, extension et réfection de la digue nord) **atteindrait près de 60 millions d'euros. Est-ce bien raisonnable ?**

A titre de comparaison, la rénovation réussie du port de Banyuls a coûté moins de 10 millions d'euros dont plus des deux tiers pris en charge par les subventions et seulement 2 millions d'emprunt.

Ce port, déjà frappé d'illégalité par le Conseil d'Etat, cumule également les défauts de conception et de construction : quais trop bas, arrivée de la Massane dans le bassin portuaire, digues reconstruites à trois reprises pour un coût global de 19 millions d'euros.

◆Un projet qui ne corrige pas les erreurs du passé

Rappelons qu'une bonne dizaine de rapports officiels mettent en cause l'ouvrage portuaire dans l'érosion de la plage du Racou et le recul du trait de côte(perte de 60 à 70 m de largeur et de 2 à 3m d'épaisseur).

Il est prévu de transférer le sable, prélevé lors des travaux sur la digue, sur la plage du Racou. Cependant, tirant les leçons **des apports de sable réalisés dans le passé**, celui-ci risque d'être **emporté dès le premier coup de mer si aucun ouvrage de protection sous-marin n'est réalisé. De plus ces apports représentent tout au plus 5% à 10% des pertes sédimentaires sur près de soixante ans.**

Cet apport de sable sera également inutile si la municipalité ne s'abstient pas définitivement de « reprofiler » la plage l'été pour l'élargir aux dépens de son épaisseur après avoir réalisé un bourrelet de sable l'hiver ou de fermer les rues du Racou par des blocs de béton, travaux qui aggravent l'érosion.

Ces prélèvements sédimentaires risquent de déstabiliser les fonds marins autour de la digue nord, en particulier au large du musoir où il s'est accumulé, et entraîner des pertes de sable définitives vers le large, phénomène qui s'est déjà produit lors d'un précédent transfert de sable.

L'arrivée de la Massane dans le port est une hérésie, Prendre en compte l'étude d'impact maritime, réalisée en 1984 avant le creusement des bassins mais jamais respectée, permettrait de diminuer la pollution portuaire de la baie du Racou et de protéger son herbier de posidonies qui a déjà fortement régressé. **Cette étude proposait de détourner l'arrivée de la Massane du bassin portuaire et de la faire déboucher directement en mer, à travers la plage, au Nord immédiat de la digue nord**

Cette modification éviterait le coût des nombreux dragages nécessaires pour extraire les dépôts sédimentaires de l'avant-port et les effets de chasse d'eau qui ont pour effet indésirable d'éjecter la pollution portuaire dans la baie du Racou et de provoquer la destruction de la biodiversité marine et surtout de l'herbier de posidonie.

◆Vers une expropriation du site « inscrit » du Racou. A qui profite le crime ?

Au Racou, le refus de la municipalité de protéger le site de l'érosion provoquée par les digues portuaires entraînera une « *recomposition spatiale* » avec expropriation du vieux village. Le Racou fait ainsi l'objet d'un « *projet derelocalisation des activités, des biens et des personnes* » selon la Préfecture de Région. Pourtant, l'augmentation du niveau marin comme certains tendent de la faire croire n'est ici pour rien dans le recul du trait de côte. **L'appétit des promoteurs immobiliers pour un site exceptionnel tel que le Racou se réveillera** et on peut même imaginer que ces projets seront soutenus par la municipalité comme on a pu le voir sur le domaine des chênes verts ou ailleurs. Qui sait si la protection du site ne sera pas alors réalisée ?

◆Oui pour une rénovation du port, non pour l'extension du parking à bateaux

-La volonté de la commune de rendre le port « symétrique » par le creusement d'un nouveau bassin va faire progressivement disparaître la zone naturelle au sud du port, autrefois imposée par l'Etat comme coupure d'urbanisation. **Cette extension vers le Sud ne peut que déboucher, un jour, sur un nouveau programme immobilier, ne serait-ce que pour financer le projet,** après modifications du SCoT puis du PLU (Plan Local d'Urbanisme) **malgré les engagements de la Mairie.** La zone naturelle N se réduisant progressivement et le site protégé de la ZNIEFF de la Massane se dégradant, nous assisterons à l'avancée progressive des installations autour du bassin et une urbanisation qui doit débiter par l'immeuble de la capitainerie et du parc marin. L'augmentation de 30% du nombre de bateaux aggraverait d'autant la pollution de intra-portuaire et maritime.

-**Comment peut-on se prêter à la parodie de démocratie** qu'ont représenté les cinq réunions de pseudo-concertation ? La décision d'extension était prise le premier jour et, mis à part la couleur des lampadaires ou la largeur des trottoirs, le projet définitif est identique à celui qui fut présenté trois mois avant, le 15 octobre.

Prétendre comme le fait le bureau d'Etudes dans le « *Bilan de la concertation* » que « *Les participants ont majoritairement exprimé un avis favorable à l'extension du port plutôt qu'un projet de port à sec* » est mensonger. Ajouter que « *les participants ont exprimé la nécessité d'augmenter la capacité du bassin pour pouvoir financer les travaux et atteindre un seuil de rentabilité* » est tout aussi faux. L'opposition à cette extension s'est clairement manifestée lors des cinq réunions mais les intervenants, soi-disant pour des questions de subventions, ont refusé de discuter toute alternative. **Le succès de la pétition : « Sauver le Racou- Non à l'extension de Port-Argelès » réunissant, à ce jour, près de 13 600 signatures en est la preuve.**

◆Profiter des travaux de reconstruction de la digue pour protéger le Racou

Les travaux de confortement de la digue nord vont imposer le déplacement d'une drague aspiratrice pour extraire les sédiments ainsi que des moyens de levage et des grues pour enlever puis réinstaller les blocs de pierres et les acropodes de plusieurs tonnes.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation idéale pour, en même temps que la réfection de la digue, protéger enfin ce site emblématique du littoral catalan. La présence d'entreprises compétentes sur les lieux permettrait de mettre en œuvre la protection proposée autrefois pour le Racou par la société SOGREAH /ARTELIA et par deux des meilleurs experts français en génie maritime et en sédimentologie. Ce projet autrefois annoncé à grand renfort de publicité dans L'Indépendant et la revue Granotes de la Municipalité et validé en Conseil Municipal avait alors été brutalement abandonné en 2006 sans raison.

Il s'agit d'une butée de pied de 200 m de long (également dénommée digue immergée, atténuateur de houle selon les lieux où elle est installée) accompagnée d'un apport de sable. Ce type de protection a déjà été réalisé sur plusieurs kilomètres le long du littoral méditerranéen. Son coût est d'environ 2,5 millions €, soit moins de 5 % du projet portuaire, et la présence sur les lieux du matériel technique nécessaire réduirait d'autant ce prix.

Puisqu'on ne peut faire disparaître les digues portuaires par enchantement, ce projet réparerait les erreurs passées, protégerait un site emblématique d'Argelès et du littoral catalan, empêcherait une bétonisation supplémentaire du littoral et diminuerait la pollution portuaire au niveau d'un site Natura 2000 et du site protégé de la Massane. Il aurait également le mérite d'économiser l'argent public et celui du contribuable argelésien en abandonnant une extension portuaire désastreuse pour la biodiversité.

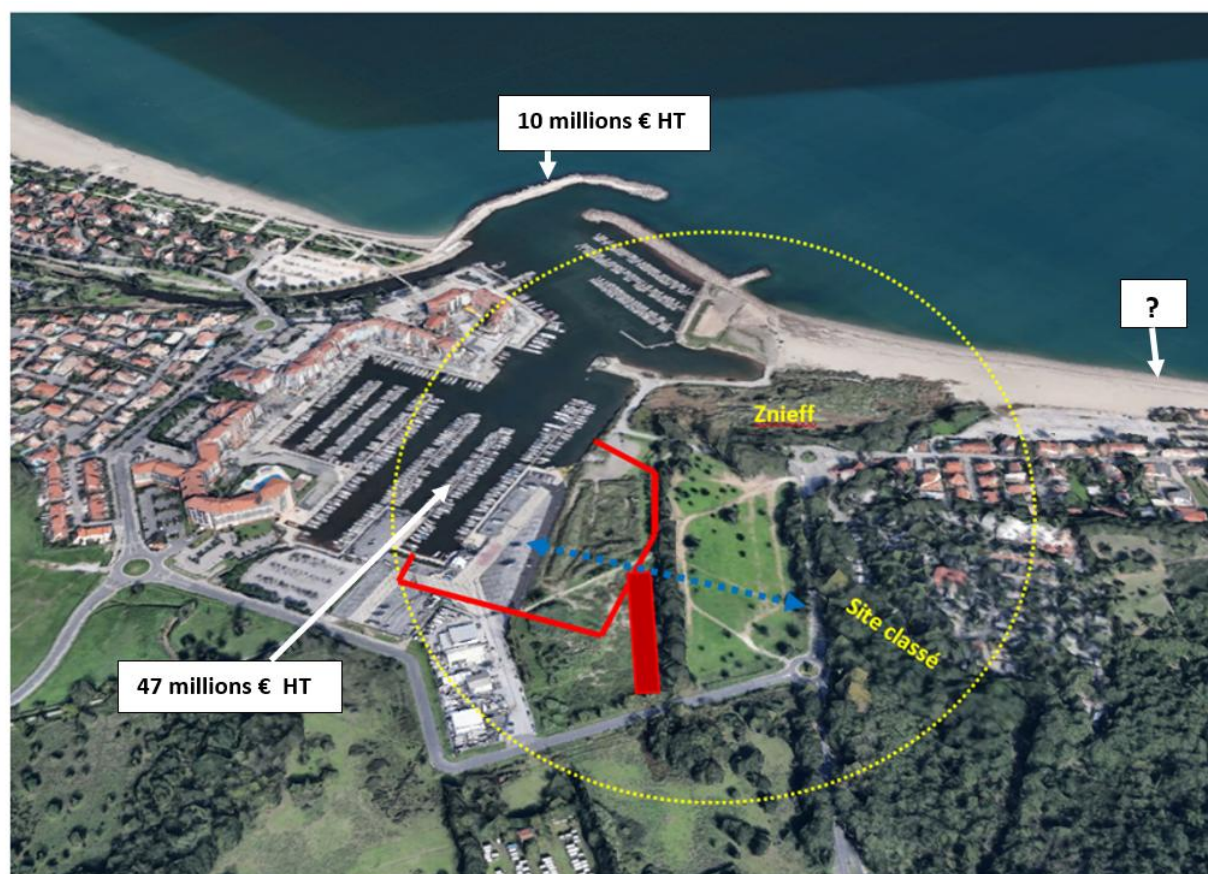
L'aménagement du territoire et, plus particulièrement la préservation de la façade maritime, exige de penser aux générations futures et non de rester dans le court terme de la recette financière immédiate. Ces infrastructures ne seront jamais globalement rentables pour la société et il vaudrait mieux, simplement, rentabiliser et améliorer l'existant pour respecter la nature et les plages qui nous environnent. Les appétits touristiques, le lobbying du nautisme et l'argent facile justifient plus ces transformations d'un autre temps.

-Association pour la Sauvegarde du Racou

-Association pour la Défense de l'Environnement d'Argelès, la plage, le Racou

-Association Argelès Nature Environnement

Ou



*Coupure d'urbanisation du POS de 1995